

	Articles
ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DES ÉCOLES 1—Suite.	
Devoirs écrits	83
Récapitulations, revisions, compositions	84
Travail à domicile	85
Cahiers à l'usage des élèves	86
ORTHOGRAPHE :—	102
PENSION DE RETRAITE :—	
Commission administrative	198
Conditions requises pour y avoir droit	162-165-171-172
Comment elle est fixée	163-164
Quand elle doit être demandée	191
Quand elle est demandée pour cause de maladie	166
Comment comptent les années d'enseignement	169-171-179
Evaluation du traitement	192 et suiv.
Evaluation des avantages	194 et suiv.
Retenues sur le traitement	180-181-184-185
Autorisation exigée pour tenir une école indépendante	190
Quand la veuve du fonctionnaire y a droit	173 et suiv.
Paiement des pensions	186 et suiv.
Quand la pension est supprimée	168-189
Elle est incessible et insaisissable	200
PHYSIQUE :—	120
PRÉSENCE MOYENNE :—	23
PRIÈRES :—	91
PROGRAMME D'ÉTUDES :—	91 et suiv.
Toutes les matières qui en font partie doivent être enseignées	61
PROGRAMME D'EXAMEN DES CANDIDATS INSTITUTEURS :—	159 et suiv.
RÉCITATION DE MÉMOIRE :—	98
RÉCRÉATIONS :—	
Heures des récréations	5
RETENUE SUR LE TRAITEMENT POUR LE FONDS DE PENSIONS :—	
Comment elle est faite	180
Quand elle n'est pas suffisante	184
RÉTRIBUTION MENSUELLE :—	
Ne peut être perçue par l'instituteur	27